



PETITE ENFANCE

Dossier de pré-inscription
en établissement municipal

Crèche Collective
Crèche familiale

PRESENTATION

Les établissements municipaux collectifs, crèches ou les assistantes maternelles de la crèche familiale sont répartis sur l'ensemble du territoire de la commune. Ils accueillent des enfants de 2 mois à 4 ans.

Tous respectent les conditions réglementaires de sécurité et d'encadrement.

Les équipes de professionnels se réfèrent à un projet éducatif, ayant pour objectif l'épanouissement de l'enfant et le respect de son rythme.

- ✚ Conditions d'accès : Les familles septémoises sont prioritaires
- ✚ Participation financière : en fonction du revenu fiscal de référence (données Caisse d'Allocations Familiales).

Les établissements collectifs

Ils sont animés par une équipe qualifiée : puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, cuisinier et personnel d'entretien. L'accueil des enfants se fait par groupe d'âge. Chaque groupe est pris en charge par une professionnelle qui tient compte du développement et du rythme de chaque enfant pour l'organisation des journées. Les crèches accueillent les enfants qui viennent régulièrement et proposent de la halte-garderie en fonction des disponibilités de chaque structure.

La crèche familiale

Les enfants sont accueillis au domicile d'assistantes maternelles. L'accueil familial permet aussi de respecter au mieux le rythme de vie des enfants. Chaque semaine, les enfants de la crèche familiale se réunissent une matinée en crèche collective La Farandole lors d'activités d'éveil organisées.

Les crèches collectives et familiale sont ouvertes de 7h30 à 18h30.

PROCEDURE POUR UNE PRE-INSCRIPTION

Comment effectuer votre pré-inscription

La pré-inscription se fait au Centre Communal d'Action Sociale – Place Pierre Didier Tramoni, sur rendez-vous au 04 .91.96.31.11.

Documents à fournir impérativement :

Votre demande ne pourra être prise en compte qu'à réception d'un dossier complet composé des documents suivants :

- ✚ La fiche de préinscription complétée
- ✚ La fiche famille
- ✚ Le certificat de grossesse ou une copie intégrale de l'acte de naissance
- ✚ Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (facture eau, électricité, loyer ou assurance)
- ✚ Votre ou vos derniers avis d'imposition sur le revenu (pour les couples ni mariés, ni pacsés)
- ✚ Vos dernières fiches de paie ou à défaut les derniers relevés des prestations versées par la CAF, les relevés de Pôle Emploi, le Kbis pour les entrepreneurs.

Suivi de votre dossier de pré-inscription

Lors de la pré-inscription, après enregistrement de votre dossier, une attestation vous sera remise.

Votre demande devra être renouvelée par courriel à ccas@ville-septemes.fr **tous les 2 mois**. Toute demande non renouvelée sera radiée.

Vous devez faire parvenir dans un délai de 15 jours après la naissance de votre enfant, l'acte de naissance.

Toutes modifications de votre situation devront être signalées au service.

La commission d'attribution des places

Elle se réunit une fois par an, au printemps. **Les dossiers examinés doivent être complets.** Les places sont attribuées en fonction du nombre de places disponibles sur les deux structures et chez les assistantes maternelles en fonction de différents critères tels que la date de pré-inscription, l'âge de l'enfant, le temps de placement, la situation sociale et familialeNous vous rappelons que vous ne pouvez pas choisir la structure ni le type d'accueil, familial ou collectif.

Après la commission

Si une place vous est attribuée, vous serez informé par un courrier. Vous devrez confirmer votre accord sur la place proposée auprès de la Directrice de la structure mentionnée dans un délai de 3 jours.

Si vous refusez la place, votre dossier sera soit classé sans suite, soit votre refus conduira à votre radiation ou à une réinscription en fin de liste d'attente, si vous souhaitez maintenir votre demande.

En cours d'année, vous pouvez être contactés lorsque des places se libèrent. **En cas de refus de place à la date proposée, le processus de radiation ou de report en fin de liste d'attente s'appliquera de la même manière.**



FICHE DE PRE-INSCRIPTION

NOM de l'enfant : Prénom:.....

Date de Naissance : _____ ou Naissance prévue le :

Sexe : masculin féminin Date souhaitée de placement :

Préciser le temps d'accueil en heures d'arrivée et de départ de l'enfant pour chaque jour demandé.

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

De.....h.....
à.....h.....

De.....h.....
à.....h.....

De.....h.....
à.....h.....

De.....h.....
à.....h.....

De.....h.....
à.....h.....

Fermeture annuelle de la crèche pendant 6 semaines (4 semaines d'été, 1 semaine à Noël, 1 semaine d'hiver) : Aurez-vous besoin de semaines supplémentaires en dehors de ces semaines de fermeture?

OUI

NON

Si oui combien de semaines sont envisagées :

Fait à Septèmes les Vallons le :

Signature :



FICHE FAMILLE

Nom responsable 1 : _____	Nom responsable 2 : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Date et lieu de naissance : _____	Date et lieu de naissance : _____
Adresse : _____ _____ _____	Adresse si différente : _____ _____ _____
Adresse mail : _____	Adresse mail : _____
Téléphone domicile : _____	Téléphone domicile : _____
Téléphone travail : _____	Téléphone travail : _____
Téléphone portable : _____	Téléphone portable : _____
Profession : _____	Profession : _____
Nom et adresse de l'employeur : _____ _____	Nom et adresse de l'employeur : _____ _____
Situation familiale : Marié <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/>	Situation familiale : Marié <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/>
Vie maritale <input type="checkbox"/> PACS <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/>	Vie maritale <input type="checkbox"/> PACS <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/>

Numéro d'allocataire C.A.F. : _____

Nom et Prénom des enfants vivant au foyer	Né(e) le	Observations